



## Formulaire N – Journal de perfectionnement professionnel

Nom en caractère d'imprimerie : \_\_\_\_\_ N° de permis : \_\_\_\_\_ Anné d'EP : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ CONSERVER DANS VOS DOSSIERS PENDANT 3 ANS.**

Date	Activité éducative Fournisseur ou source	Élément des normes de compétence visé (v. p. 2)	Unités d'EP	Cocher une des cases	
				Accréditée	Régime libre
<i>(Exemple)</i> 5 avril 2xxx	Révision des timbres transdermiques pour le traitement de la douleur	1.2	1.5	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>(Au moins 15.0 unités d'ÉP sont exigées annuellement)</b>		<b>Total des unités d'ÉP consignées :</b>			

J'atteste l'accomplissement les activités ci-haut mentionnées et l'exactitude des renseignements consignés. Je prends note que le journal et la feuille de consignation de mon dossier de perfectionnement professionnel de l'OPNB sont sujets à un audit.

\_\_\_\_\_  
Signature du pharmacien ou du dispensateur certifié

\_\_\_\_\_  
Date

**NE PAS TRANSMETTRE CETTE FEUILLE AU BUREAU DE L'ORDRE SAUF À SA DEMANDE EN VUE D'UN AUDIT.**



## NORMES D'EXERCICE – ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE

### 1. Expertise en matière de médicaments et de leur usage

- 1.1 Fournir des soins aux patients au moment de dispenser des médicaments ou des thérapies médicamenteuses
- 1.2 Fournir des soins aux patients dans le cadre des soins liés aux services de gestion de thérapies médicamenteuses
- 1.3 Fournir des renseignements sur les résultats de la prise médicament
- 1.4 Assurer la distribution et l'approvisionnement de médicaments
- 1.5 Gérer une pharmacie
- 1.6 Fournir une documentation à l'appui de l'application de son expertise en matière de médicaments et de leur usage

### 2. Collaboration

- 2.1 Travailler de manière constructive auprès des étudiants, des internes, des collègues et des membres d'une équipe interdisciplinaire de professionnels
- 2.2 Communiquer efficacement

### 3. Sécurité et qualité

- 3.1 Agir en vue du perfectionnement professionnel continu, de l'assurance qualité et de l'amélioration de la qualité
- 3.2 Réagir aux risques pour la sécurité

### 4. Professionnalisme et déontologie

- 4.1 Faire preuve de professionnalisme et intégrer les principes déontologiques à sa pratique de tous les jours

Des renseignements détaillés sur les Normes d'exercice sont disponibles sur le site Web [www.nbpharmacists.ca](http://www.nbpharmacists.ca)